

HISTOIRE
DE L'EUGÉNISME
EN FRANCE

ANNE CAROL

HISTOIRE
DE L'EUGÉNISME
EN FRANCE

Les médecins et la procréation
XIX^e-XX^e siècle

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

ÉDITIONS DU SEUIL
27, rue Jacob, Paris VI^e

ISBN 978-2-02-143810-9

© Éditions du seuil, septembre 1995

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Ce livre est dédié
à la mémoire de Jacques Léonard*

Introduction

Consacrer un livre aux rapports entre les médecins français et l'eugénisme peut surprendre. Un tel sujet semble, à première vue, tissé de paradoxes. De cette idéologie scientifique qui eut pour théoricien un Anglais, Francis Galton, la France n'a guère été la plus zélée disciple : ni génocides, ni stérilisations n'ont – heureusement – traversé son histoire récente, et c'est tout juste si la loi de 1942 instaurant l'examen pré-nuptial peut être portée au crédit des eugénistes. Quel rapport, *a fortiori*, peut bien exister entre les médecins français et une théorie née dans le giron de la statistique, baptisée par le cousin de Darwin ? Enfin, pourquoi parler d'eugénisme au début du XIX^e siècle, puisque c'est seulement en 1883 que Galton fonde ce néologisme qu'il définit, en 1904, par « l'étude des facteurs socialement contrôlables qui peuvent élever ou abaisser les qualités raciales des générations futures, aussi bien physiquement que mentalement » ?

Les historiens, surtout français, ont longtemps laissé ce champ en friche ; plusieurs raisons concouraient à ce silence. A l'issue du premier Congrès international d'eugénisme à Londres, en 1912, une Société française d'eugénisme avait été créée, qui avait chétivement survécu jusqu'au seuil des années 1940, avant de sombrer dans l'oubli : l'eugénisme français était donc vu comme un épiphénomène, qui plus est raté, de l'eugénisme galtonien. Le sujet, d'autre part, était frappé d'opprobre depuis la Seconde Guerre mondiale. Les médecins, qui ont eu longtemps le monopole de l'histoire de la médecine, ne s'étaient guère souciés d'ouvrir ce dossier délicat, dont certaines pages se prêtaient mal aux envolées hagiographiques.

Désintéressé ? Amnésique ? Complexe ? L'eugénisme rappelle un peu ces idiots qu'on cache dans les familles, et dont on préfère dire qu'ils sont morts très jeunes. Quelques médecins comme Richet ou Binet-Sanglé suscitaient pourtant la curiosité¹ : mais l'eugénisme français, à travers leurs propos extrémistes, semblait participer d'une sorte de complot protéiforme, associant médecins, patrons et politiques dans un projet commun à l'Occident industrialisé de standardisation biologique, qui prenait ici la forme du taylorisme américain, ailleurs de l'hygiène raciale allemande, là du darwinisme social anglais. Seuls quelques historiens essayaient de mettre en avant la spécificité de l'eugénisme français, et d'expliquer sa stérilité². Mais que pesaient ces propos nuancés et mesurés en regard de la fascination morbide que suscite le « spectre » de l'eugénisme, surtout négatif ? C'est J. Léonard qui pressentit le plus clairement que la réalité de l'eugénisme français était ailleurs, dans un discours moins spectaculaire peut-être, mais plus représentatif, car mieux partagé ; qui démontra, surtout, l'intérêt de l'eugénisme médical, jusqu'alors négligé hors quelques cas paroxystiques. Les eugénistes, au début du xx^e siècle, se répartissent en effet en d'autres nébuleuses : les biologistes, les anthropologues et les sociologues, les statisticiens et les démographes, les néo-malthusiens, les vétérinaires. Mais l'eugénisme médical, de loin le plus bavard, issu d'une tradition ancienne et orienté vers une pratique, est sans conteste beaucoup plus original que celui des anthropologues ou des statisticiens par exemple, aux disciplines plus récentes et plus théoriques.

Ce travail pose donc, en premier lieu, l'hypothèse d'un eugénisme médical spécifique et pré-galtonien. Sous quelle forme la préoccupation eugénique est-elle présente chez les médecins au début du xix^e siècle ? Quels sont les thèmes, les mots, les recettes qui ont

1. L. Murard, P. Zylberman, *Le Petit Travailleur infatigable, Recherches*, n° 25, nov. 1976 ; « La cité eugénique », *L'Haleine des faubourgs, Recherches*, n° 29, déc. 1977, p. 423-453.

2. W. Schneider, « Toward the Improvement of the Human Race : the History of Eugenics in France », *Journal of Modern History*, 1982, p. 268-291. J. Léonard, « Le premier congrès international d'Eugénique (Londres 1912) et ses conséquences françaises », *Histoire des sciences médicales*, 1983, p. 141-146 ; « Eugénisme et darwinisme. Espoirs et perplexités chez des médecins français du xix^e et du début du xx^e siècle », in Y. Conry éd., *De Darwin au darwinisme*, 1983.

assuré la continuité entre cet eugénisme et celui du xx^e siècle ? Quelles sont les spécialités, en particulier, où il s'est développé ? En d'autres termes, quelles sont les sources médicales de l'eugénisme français ? En quoi consiste ce mouvement auquel Galton va offrir un nom, et quelques idées neuves ?

Une fois postulée l'existence de cet eugénisme, une deuxième série de questions surgit. Sur quels fondements théoriques se basent alors les médecins pour justifier la nécessité de l'eugénisme et définir leur programme d'action ? Quand ils légitiment l'eugénisme par la dégénérescence, quel diagnostic formulent-ils ? Quand ils se proposent de mettre en œuvre la régénération, quelle part concèdent-ils à l'hérédité dans ce processus ? Quand ils évoquent la conservation et l'amélioration de la *race*, quel sens donnent-ils à ce mot ? Ces trois concepts – dégénérescence, hérédité, race – sont à la base du discours eugéniste : ils définissent les motifs, les moyens, et le cadre de l'action. Mais dans quelle mesure les médecins sont-ils créateurs ou simples utilisateurs de ces savoirs dont ils se prévalent ? Quelle est la part de l'idéologie, voire du mythe, dans des notions comme celle de la dégénérescence ? Quelle influence ont eue les doctrines scientifiques comme le néo-lamarckisme, ou politiques comme le populationnisme ou le nationalisme, sur leur façon de concevoir l'eugénisme ? Doit-on d'ailleurs définir à tout prix *un* savoir, ou se résigner à constater incohérences, contradictions, flottement chez des médecins qui pratiquent un eugénisme plus opportuniste que méthodique ?

Le problème vient en effet de ce que la médecine est autant un *savoir-faire* qu'un *savoir*, et que les médecins constituent un groupe social parmi d'autres. Un jeu contradictoire d'ambitions et de réticences se dévoile dans ce projet d'amélioration de l'espèce, dans cette mission dont de nombreux médecins se sont crus investis. L'eugénisme se développant dans une discipline qui possède déjà une pratique et une déontologie issue de cette pratique, une troisième série de questions se pose donc : en quoi cette pratique et cette déontologie médicale ont-elles pesé sur le projet eugéniste ? Faut-il y voir en particulier la cause de la quasi-absence de mesures effectives, à l'exception du tardif et anodin examen pré-nuptial instauré en 1942 ? Les exégètes de l'eugénisme ont coutume d'oppo-

ser l'eugénique négative à l'eugénique positive ; on n'a jamais – à ma connaissance – remarqué à quel point cette catégorisation était tributaire des mathématiques, en somme de la source galtonienne de l'eugénisme : il faut *diminuer* le nombre des inaptes ou *multiplier, accroître* le nombre des doués. Elle résulte d'une conception de l'eugénique élaborée en laboratoire, *in vitro*. Mais pour les médecins français, enfoncés jusqu'au cou dans l'action sociale (au sens le plus large), dépendant d'une clientèle, vivant de leur pratique, une telle distinction est inadaptée. Lorsqu'ils parlent d'agir, les médecins soucieux d'eugénisme se scindent plutôt en deux versants, correspondant à deux conceptions de la médecine qui s'affrontent à la fin du XIX^e siècle : l'une favorable à une médecine publique, collective, au besoin autoritaire quand le bien public l'exige ; l'autre s'exerçant dans un cadre privé, individuel ou familial, et fondée sur l'intérêt réciproque du client et du médecin.

A ces questions, ce livre tente d'apporter quelques réponses, qui n'ont pas la prétention d'être définitives. La progression exponentielle de la littérature et de la presse médicale au XIX^e siècle se charge d'ailleurs de décourager toute obsession d'exhaustivité. Dans la masse des sources, certains textes sont plus marquants que d'autres ; un plaidoyer ouvertement favorable à l'euthanasie a plus de chances de rester dans les mémoires que dix articles associant dans un même éloge le choix d'un bon procréateur et l'allaitement maternel. Faut-il pour autant accorder plus d'importance à cet eugénisme tonitruant mais isolé qu'à celui, plus modeste, qu'on lit pour la énième fois en bâillant ? L'eugénisme expose en effet l'historien qui l'aborde à un danger permanent d'anachronisme : le danger d'une réinterprétation à la lumière du génocide. Qualifié de « spectre », chargé de l'idée d'une « menace », il impose sournoisement une lecture sélective des sources, comme si l'histoire de l'eugénisme devait nécessairement expliquer les chambres à gaz, comme si tout ce qui n'y aboutissait pas n'était pas, en fait, de l'eugénisme. Entre la tentation de la culpabilisation systématique et un éloge malsain de l'innocence française, la voie est étroite pour traiter de cet « objet de phobie idéologique¹ ».

1. P. A. Taguieff, « L'eugénisme, objet de phobie idéologique », *Esprit*, nov. 1989, p. 99-116.

INTRODUCTION

L'eugénisme français n'a conduit, rappelons-le, qu'à l'examen pré-nuptial ; s'il faut être suspecté d'anachronisme, autant l'être de celui-là que de celui qui consisterait à rechercher, à tout prix, des pré-curseurs du génocide. On pourra être en outre surpris, peut-être déçu, de voir que c'est parfois le même médecin qui veut faire triompher l'eugénisme par l'éducation et qui veut imposer un certificat d'autorisation pour le mariage ; qui célèbre par des pages sombres la toute-puissance de l'hérédité morbide et qui proclame la régénération possible ; qui déplore le coût exorbitant des déchets sociaux et qui conclut à la charité nécessaire. Ces fougades, ces contradictions sont partie intégrante de cet eugénisme médical. Vouloir y introduire à tout prix une cohérence relève d'une démarche artificielle, voire falsificatrice. Il est bon qu'une part de la réalité échappe à la synthèse, toujours réductrice : l'eugénisme français n'est pas un complot.

Depuis une dizaine d'années, l'eugénisme est devenu un sujet d'actualité. Du très sérieux colloque « Génétique, procréation et droit » tenu à Paris, en 1985, aux couvertures accrocheuses des magazines, en passant par les polémiques médiatisées des généticiens, l'eugénisme apparaît de plus en plus comme le revers des progrès de la biologie et de la médecine. Devant les possibilités techniques apportées par ces progrès, un besoin d'éthique se fait sentir : les autorités religieuses, philosophiques, sont convoquées pour définir un code du progrès biologique. Mais il ne faut pas oublier que ces questions se sont posées déjà, même si les enjeux étaient – à nos yeux du moins – différents. Dans cette quête d'une morale de la procréation, j'espère que l'histoire de l'eugénisme médical français apportera quelques éléments de clarification.

PREMIÈRE PARTIE

Développement d'un eugénisme médical

Existe-t-il en France un eugénisme médical préalable à Galton? La découverte de ces pré-eugénistes qui au début du XIX^e siècle construisent un discours eugéniste comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, dans un contexte scientifique encore prédarwinien et avec des préoccupations politiques qui ne sont pas celles du XX^e siècle, semble le confirmer (*voir notre chapitre 1, « Les précurseurs de l'eugénisme »*). Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, par ailleurs, certaines disciplines médicales secrètent par une logique qui leur est propre un discours eugénique particulier, mais convergent (*chapitre 2, « Puériculture, vénérologie et eugénisme »*). Enfin, la confrontation entre l'eugénisme galtonien et le corps médical, déjà soucieux de bonne naissance, peut se comparer à une greffe précaire, en aucun cas à une invasion ou à la colonisation d'un sol en friche (*chapitre 3, « La part de Galton »*).

Les précurseurs de l'eugénisme

Le XIX^e siècle, en se penchant sur l'art d'améliorer la race, n'aborde pas une question neuve. Sans remonter jusqu'à Platon, de nombreuses pages ont été noircies déjà sur la meilleure façon de faire de beaux enfants. L'histoire de ce pré-eugénisme reste à faire ; en attendant qu'elle existe, on peut feuilleter les ouvrages qui ressortissent à une logique eugéniste et qui couvrent une période allant du début du XIX^e siècle à la fin des années 1860 ; des ouvrages écrits avant Galton toujours, avant Darwin parfois, et qui traitent pourtant de l'eugénisme. Feuilleter, c'est-à-dire relever les concepts, les démarches destinées à durer, et montrer que de nombreux éléments de l'eugénisme de la Belle Epoque existent, en germe, dans celui des deux premiers tiers du siècle.

1. La procréation baroque¹

Avant le XIX^e siècle, quelques ouvrages ont marqué les deux siècles précédents et sont cités – parfois repris – par les auteurs postérieurs. La référence obligée est sans doute la *Callipedia*, poème en latin du médecin Claude Quillet (1655)². Le premier

1. Ce titre est emprunté à P. Darmon, *Le Mythe de la procréation à l'âge baroque*, 1977.

2. Sur C. Quillet, voir C. Guillemain, « Claude Quillet », *Cahiers lyonnais d'histoire de la médecine*, juil. 1959, p. 3-23.

livre évoque les règles à observer dans le choix des procréateurs ; rien qui s'éloigne du simple bon sens : pas de disproportion d'âge, de défauts trop marqués, la beauté étant préférable à la richesse. Le deuxième livre traite des conditions favorables à une bonne procréation : heure, saison, position des astres ; il se termine sur une indispensable série de conseils pour la fabrication de l'un ou l'autre sexe, aussi contraignants qu'acrobatiques. Le troisième livre est consacré aux soins attentifs qui doivent entourer la grossesse et l'accouchement ; le dernier énonce les principes qui doivent guider l'éducation de l'enfant dans ses premières années. La démarche est claire et simple : elle envisage la callipédie comme une œuvre globale et de longue haleine, qui ne se limite pas à l'acte procréateur mais qui s'étend en deçà et au-delà, et dont chacun peut s'inspirer librement pour apporter un plus à sa progéniture. Dès sa parution, la *Callipédie* connaît un vif succès. Traduite pour la première fois en français en 1749, elle fait l'objet de commentaires élogieux de la part des auteurs du XVIII^e siècle : c'est le cas par exemple du docteur Andry, dont *L'Orthopédie* se veut le prolongement¹ ; en 1799, un auteur resté anonyme publie sous le titre *De la propagation du genre humain* une adaptation plus que fidèle de la *Callipédie* ; jusqu'en 1832, elle est rééditée six fois. L'article « Callipédie » figure encore dans plusieurs dictionnaires médicaux du XIX^e siècle, et subsiste jusqu'au début du XX^e siècle dans les *Larousse* usuels.

En 1686 paraît un autre ouvrage qui aura également des prolongements au XIX^e siècle ; c'est le *Tableau de l'amour considéré dans l'état du mariage*, du médecin rochelais Nicolas Venette. Le *Tableau* est réédité plusieurs dizaines de fois tout au long du XIX^e siècle, et même jusqu'en 1955² ; il est traduit en anglais, en allemand, en hollandais, et abondamment plagié, par Dubuisson, par exemple, en 1812, ou encore en 1907, avec le *Bréviaire de l'amour* du docteur Fauconney. L'auteur y décrit d'abord les organes de la génération ;

1. Andry se donne pour but de corriger chez les enfants – après la naissance donc – d'éventuelles difformités. N. Andry, *L'Orthopédie*, 1741.

2. Sur cette longévité, voir Y. Knibiehler, « Les médecins et l'amour conjugal au XIX^e siècle », in *Aimer en France*, 1980, p. 357-366. Sur Venette, voir J. Torlais, « Un médecin rochelais précurseur de l'eugénisme », *Journal de médecine de Bordeaux*, 23-30 nov. 1940, p. 610-623.

puis il traite des meilleures conditions pour l'acte procréateur, du point de vue de la saison, de l'heure, de l'âge, du caractère des protagonistes. La troisième partie aborde les avantages et les inconvénients du mariage, puis les étapes de la formation du fœtus : détermination du sexe, ressemblance ; la dernière est consacrée à l'impuissance et à la stérilité.

En 1756, le fondateur du *Journal de médecine*, Vandermonde, publie à son tour un *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, qui s'ouvre sur l'inventaire de « toutes les qualités requises dans les deux sexes pour avoir des enfants aussi parfaits qu'on peut le désirer¹ ». Après avoir multiplié les conseils sur le choix des procréateurs et sur les conditions entourant la procréation, il se penche sur tout ce qui se passe entre la conception et l'accouchement. Les troisième et quatrième parties abordent respectivement les soins physiques et l'éducation spirituelle à donner à l'enfant. On pourrait penser qu'il ne s'agit donc que d'une reprise, organisée et développée un peu différemment de la *Callipédie*. Mais il y a plus, entre les deux ouvrages, qu'un simple changement dans l'ordre des chapitres : le propos de l'auteur n'est pas le même. Celui de Quillet est domestique : il s'agit de « faire de beaux enfants » ; Vandermonde, s'il préconise les mêmes moyens à peu de choses près, se situe à une autre échelle : il s'agit de « perfectionner l'espèce humaine ». Il avance hardiment l'idée d'une pratique empruntée aux éleveurs :

Puisque l'on est parvenu à perfectionner la race des chevaux, des chiens, des chats, des poules, des pigeons, des serins [*sic*], pourquoi ne ferait-on aucune tentative sur l'espèce humaine² ?

Insistons là-dessus : Quillet, Venette écrivent avant tout pour des fiancés, des parents potentiels qui cherchent dans leurs livres de quoi se faire une progéniture dont ils puissent être fiers. La procréation y est traitée, en quelque sorte, de l'intérieur, pour celui qui va la pratiquer. Le livre de Vandermonde reflète un changement

1. C. A. Vandermonde, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, 1756, p. x.

2. *Ibid.*, t. 1, p. 94.

d'optique : l'auteur ne s'adresse plus aux acteurs, mais au législateur, à quelqu'un d'extérieur susceptible de superviser, voire d'infléchir les pratiques en ce domaine, et ce non pas au nom de l'intérêt particulier, mais d'une collectivité, en l'occurrence l'espèce humaine.

Cette intrusion d'une dimension publique ou politique dans la bonne procréation ne reste pas sans écho. La Révolution, qui prépare le progrès et le bonheur pour tous, suscite projets et réflexions dans ce sens.

2. Au début du XIX^e siècle : une affaire d'Etat

La période révolutionnaire et consulaire coïncide en effet avec l'apparition d'un nouveau type de discours pré-eugéniste, orienté vers la notion de bien public, d'intérêt général, comme chez Condorcet par exemple¹.

En 1799, année de l'arrivée de Bonaparte au pouvoir, cette tendance se renforce. C'est en effet vraisemblablement à cette date que Louis Joseph Marie Robert, dit Robert le Jeune, étudiant montpelliérain monté à Paris pour terminer ses études, jette les bases d'une science baptisée d'un nom ronflant qui préfigure la solennité pompeuse et néo-classique de l'Empire : la mégalanthropogénésie. La théorie et la pratique en sont exposées dans un *Essai* dont la première édition paraît en 1801, et qui est réédité en 1803 avant d'être rapidement épuisé². Robert, dès les premières pages, se targue de nouveauté, bien qu'il y ait une filiation certaine avec la procréation baroque. Pourtant, cette fanfaronnade n'est pas totalement dénuée de fondement. D'une part, il a inventé le mot, qu'il

1. A. Béjin, « Condorcet, précurseur du néo-malthusianisme et de l'eugénisme républicain », *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 28, 1988, p. 37-41.

2. L. Robert, *Essai sur la mégalanthropogénésie, ou l'art de faire des enfants d'esprit qui deviennent de grands hommes, suivi du meilleur mode de génération*, 1803 (2^e éd.).

Pour sauver sa vie
par Natalie Zemon Davis

Pour une histoire politique
sous la direction de René Rémond

Les Juifs en France au XIX^e siècle
De la Révolution française
à l'Alliance israélite universelle
par Michael Graetz

L'Homme médiéval
sous la direction de Jacques Le Goff

L'État en France
de 1789 à nos jours
par Pierre Rosanvallon

L'Opinion française sous Vichy
par Pierre Laborie

L'Homme de la Renaissance
sous la direction d'Eugenio Garin

L'Histoire médiévale en France
collectif

L'Orient romain
par Maurice Sartre

Augustin Cochin et la République française
par Fred E. Schrader

L'Homme romain
sous la direction d'Andrea Giardina

Fables de la mémoire
La glorieuse bataille des trois rois
par Lucette Valensi

L'Homme égyptien
sous la direction de Sergio Donadoni

Histoire de la France religieuse
sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond
relié, quatre volumes

Gouverner la misère
La question sociale en France (1789-1848)
par Giovanna Procacci

Les Intellectuels, le Socialisme et la Guerre (1900-1938)
par Christophe Prochasson

Essais de mémoire
1943-1983
par Philippe Ariès

Le Sain et le Malsain
Santé et mieux-être depuis le Moyen Age
par Georges Vigarello

La France des années noires
collectif dirigé par Jean-Pierre Azéma et François Bédarida
relié, deux volumes

L'Homme grec
sous la direction de Jean-Pierre Vernant

Les Fictions du politique
chez L.-F. Céline
par Yves Pagès

Aux marges de la ville (1815-1870)
par John M. Merriman

La République des universitaires (1870-1940)
par Christophe Charle

Histoire des colonisations
Des conquêtes aux indépendances, XIII^e-XX^e siècle
par Marc Ferro

Histoire de l'industrie en France
du XVI^e siècle à nos jours
par Denis Woronoff

La France à l'heure allemande
1940-1944
par Philippe Burrin

La Tragédie soviétique
Histoire du socialisme en Russie, 1917-1991
par Martin Malia